

# TRAVAUX EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS



**Durée : 1 JOUR (7 HEURES)**

#### Participants

8 personnes (maximum)

#### Public concerné :

• Toute personne amenée à réaliser ou diriger, même occasionnellement, des travaux en hauteur et à utiliser un harnais de sécurité, une échelle, une ligne de vie, une plateforme individuelle roulante (PIR)...

#### Pré-requis

Aucun

#### Méthodes et Moyens

• Notre formateur possède une solide connaissance en matière des risques professionnels liés au travail en hauteur.  
 • Lors de cette formation, la théorie est développée à travers l'utilisation de supports multimédia et la pratique grâce à l'application des connaissances acquises sur le terrain.  
 • Le développement de la formation tiendra compte des besoins spécifiques de l'entreprise afin de rendre les stagiaires immédiatement opérationnels.

#### Moyens de suivi

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

#### Validation des acquis

• Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.  
 • La pratique est effectuée avec les propres moyens de l'entreprise.

#### Lieu de la formation

Au sein des agences FOSEC

#### Accessibilité Handicapé

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

#### Tarif

Nous consulter

#### RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Décret 2004-924 du 1er Septembre 2004 relatif à l'utilisation d'équipements de travail pour les travaux temporaires en hauteur: «Les travailleurs doivent recevoir une formation correspondant aux opérations envisagées et procédures de sauvetage si nécessaire ».

Article R.4323-106 du Code du Travail: « L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement ».

#### OBJECTIFS :

- Sensibiliser et analyser les risques liés aux travaux en hauteur.
- Connaître et respecter la réglementation concernant les travaux temporaires en hauteur.
- Acquérir la maîtrise de l'utilisation du harnais et de la ligne de vie en respectant les règles de sécurité et de conformité.

#### PROGRAMME :

- LE TRAVAIL EN HAUTEUR
  - Réglementation
  - Différents moyens d'accès: échafaudages, échelles, nacelles...
  - Contraintes physiques et physiologiques;
  - Risques de chutes de hauteur;
  - Différents moyens de prévention: EPI, EPC,...
  - Sécurisation de la victime et de la zone en cas de chute;
- LE HARNAIS DE SECURITE
  - Vérification réglementaire;
  - Contrôle visuel du harnais avant et après son utilisation;
  - Réglage du harnais;
  - Stockage et entretien;
  - Critères et limites d'utilisation;
- APPLICATION PRATIQUE:
  - Contrôle visuel du harnais (avant et après utilisation);
  - Choix de l'attache;
  - Réglage du harnais;
  - Utilisation des accessoires: stop-chute, ancrage, cordes et sangles;
  - Utilisation du harnais lors de déplacements.